

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents	qui ont pris
au Conseil En exercice	part à la
Municipal	Délibération

Séance du 2 mars 2021

-----15-----15-----14-----

L'an deux mille vingt et un-----

et le 2 mars -----

Date de
convocation

24/02/2021

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage

24/01/2021

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, DESPAX Nelly, M. BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, M. LANSMANT Sébastien, M. CHARLES Eric, Mme BOUZIGON Muriel, M. CASTAY jean-Marc, Mme CUZACQ Geneviève, M. LARRODE Eric, Mme CARRERE Amandine, M. LABEYRIE Nicolas, Mme PLOQUIN Cécile.

Excusé : M. CABANNES Pierre.

Secrétaire de séance : M. LANSMANT Sébastien

Objet de la Délibération

Expertise plantation d'alignement par l'Office National des Forêts

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis quelques temps la Commune a été dans l'obligation d'abattre quelques arbres présentant des dangers réels sur le domaine public. Il semblerait que plusieurs arbres, à ce jour, sont susceptibles de présenter un danger, vu leur dégradation sanitaire qui incite à les abattre.

Pour un examen plus poussé de l'état de ces plantations, il vous est proposé un devis d'un montant de 1810.50 € HT de l'Office National des Forêts, compétent en la matière pour nous conseiller en toute objectivité sur le bien fondé d'une décision à prendre en cas d'abattage. Le diagnostic visuel et sonore

sera réalisé sur 80 arbres, et un rapport de synthèse sur l'état des arbres diagnostiqués sera remis après contrôle.

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire,

Accepte le devis de l'ONF aux conditions ci-dessus.

Fait à MONTREAL le 2 mars 2021

Le Maire,